

# CONDITIONS DE BANQUE 2025 APPLICABLES À LA CLIENTÈLE DES PARTICULIERS

(Tarifs en vigueur au 1/1/2025 • Taux de Base Bancaire (TBB) : 8,5% HT depuis le 8/12/1998



# BANK OF AFRICA

BMCE GROUP



## I- CONDITIONS GÉNÉRALES DU COMPTE

### 1.1. Conditions d'ouverture de compte

1.1.1	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1	Compte chèques	Franco
1.1.1.2	Compte d'épargne simple	Franco
1.1.1.3	Dépôt à terme	Franco
1.1.1.4	Compte d'épargne logement	Franco
1.1.1.5	Plan épargne logement	Franco
1.1.1.6	Compte sur livret	Franco
1.1.1.7	Compte-joint	Franco
1.1.1.7.1	Compte chèque	Franco
1.1.1.7.2	Compte d'épargne	Franco
1.1.1.8	Compte-indivis	Franco
1.1.1.8.1	Compte chèque	Franco
1.1.1.8.2	Compte d'épargne	Franco
1.1.1.9	Autres types de comptes	Franco
1.1.1.10	Dépôts initiaux pour les ouvertures de compte	10 000 ou domiciliation de salaire et 5 000 pour les comptes Epargne
1.1.1.11	Assurance décès accidentel associé au compte chèque	ND

### 1.2. Conditions de clôture de compte

1.2.1	Compte chèques	Franco
1.2.2	Compte d'épargne simple	Franco
1.2.3	Dépôt à terme	Franco
1.2.4	Compte d'épargne logement	Franco
1.2.5	Plan épargne logement	Franco
1.2.6	Compte sur livret	Franco
1.2.7	Compte-joint	Franco
1.2.7.1	Compte chèque	Franco
1.2.7.2	Compte d'épargne	Franco
1.2.8	Compte-indivis	Franco
1.2.8.1	Compte chèque	Franco
1.2.8.2	Compte d'épargne	Franco
1.2.9	Lettre de clôture juridique	20 000
1.2.10	Attestation de clôture de compte	15 000
1.2.11	Autres types de clôture de comptes	Franco

## II- SERVICES RATTACHÉS AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

### 2.1. Gestion de comptes

2.1.1	Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1	Taux débiteur appliqué à la clientèle	12,50%
2.1.1.2	Frais de tenue de compte sur livret d'épargne	Franco
2.1.1.3	Commission de plus fort découvert	0,15%
2.1.1.4	Commission de mouvement au débit du compte	Franco
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte autorisé	2% min 10 000 + frais de dépassement 5 000
2.1.1.6	Commission de dépassement sur compte non autorisé	4% min 15 000 + frais de dépassement 5 000
2.1.1.7	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	
	• DAV Particuliers	2 980
	• Pack Elite	13 000
	• Pack Prima et Fonxionaria Prima	7 499
	• Pack Salaria et Fonxionaria	3 921
	• Pack Viva	2 061
	• Pack Autres Salariés	1 000
	• CE	Franco
2.1.1.8	Arrêté de compte	Franco
2.1.1.9	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	Franco
2.1.1.10	Autres types de conditions débitrices	ND
2.1.1.11	Assurance prévoyance obsèques en fonction de la formule choisie, de l'âge de l'assuré, du montant des capitaux et du mode de paiement	ND
2.1.1.12	Assurance automobile	ND
2.1.2	Relevés de compte	
2.1.2.1	Mensuel	Franco : divers canaux digitaux
2.1.2.2	À la demande (mois en cours)	1 500 F/mois
2.1.2.3	Autre période (tarif par mois)	1 500 F/mois
2.1.3	Relevé récapitulatif des frais mensuels (ou annuels)	Franco
2.1.4	Autre type de relevé de comptes	1 000 F (RIB) à la demande
2.1.5	Attestations bancaires	
2.1.5.1	Attestation de solde/Confirmation de solde	30 000
2.1.5.2	Attestation de non engagement	30 000
2.1.5.3	Autres types d'attestations bancaires	30 000

2.1.6	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	200
2.1.7	Frais pour procuration	Franco
2.1.8	Conditions créditrices	
2.1.8.1	Plan d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	3,50%
2.1.8.2	Autres dépôts et produits d'épargne	3,50%
2.1.8.3	Intérêts créditeurs pour les plans d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	3,50%
2.1.8.4	Intérêts créditeurs pour les comptes d'épargne simple	3,50%
2.1.8.5	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et compte à terme	Négociable selon la durée
2.1.8.6	Autres conditions créditrices	ND
2.2	Moyens de paiement	
2.2.1	Chèques	
2.2.1.1	Délivrance de chéquier	Franco
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	Franco
2.2.1.1.2	Chèques non barrés/vignette	Franco
2.2.1.1.3	Lettre-chèques	ND
2.2.1.1.4	Chèques de banque sur place	
	• Chèque < 6 000 000	7 500
	• Chèque ≥ 6 000 000	0,1% maximum 50 000
2.2.1.1.5	Chèques de banque UEMOA	0,2% minimum 15 000
2.2.1.1.6	Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	0,25% mini 20 000 (commissions BOA) + 0,60% BCEAO + 7 500 Swift
2.2.1.2	Chèques de guichet	3 000
2.2.1.3	Certification de chèque	7 500 F pour tous les montants inf à 6 000 000 et 0,1% max 50 000 F pour tous les montants sup à 6 000 000
2.2.1.4	Frais pour annulation de chèque de banque	10 000
2.2.1.5	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	
	• Par feuille	5 000
	• Par carnet	15 000
2.2.1.6	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	15 000
2.2.1.7	Frais de destruction de chéquier	5 000
2.2.1.8	Frais sur rejet impayé d'absence ou insuffisante provision	
	• Chèque < 100 000	15 000
	• Chèque > 100 000	30 000
2.2.1.9	Forfait chèque impayé < 100 000	10 000
2.2.1.10	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	5 000 F + Frais expédition
2.2.1.11	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	10 000 F + Frais expédition
2.2.1.12	Autres types de chèques	ND
2.2.1.13	Assurance perte et vol des moyens de paiement	280 F/mois
2.2.1.14	Encaissement de chèque	
2.2.1.14.1	Encaissement de chèque dans l'UEMOA	Franco
2.2.1.14.2	Encaissement de chèque hors l'UEMOA	1,5% min 15 000 F + Frais expédition
2.2.1.15	Frais de gardiennage de chéquier	Plus de 2 mois en stock : 2 000 F/mois jusqu'au 6ème mois
2.2.2	Cartes bancaires	
2.2.2.1	Renouvellement/Cotisation annuelle	
2.2.2.1.1	Carte privative	
	• Prélèvement annuel	
	*Sésame Mauve	7 200
	*Sésame Turquoise	7 200
2.2.2.2	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	
2.2.2.2.1	Coût des retraits aux GAB de la banque du client	Franco
2.2.2.2.2	Consultation de solde aux GAB de la banque du client	Franco
2.2.2.2.3	Coût des retraits aux GAB des confrères de la zone UEMOA	424
2.2.2.2.4	Mini relevé	Franco
2.2.2.2.5	Frais de gestion mensuels	Frais de gardiennage de carte : au-delà de 2 mois : 1 000
2.2.2.2.6	Frais annuels	7 200
2.2.2.1.3	Les services de transfert rapide de fonds développés par d'autres institutions bancaires au sein de leur groupe	Voir tarifs BOA Express
2.2.2.1.4	Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)	
	• Visa Bleue	24 000
	• Visa Gold	50 000
	• Visa Platinum	80 000
2.2.2.1.5	Carte prépayée	Visa prépayée verte 10 000
2.2.2.1.5.1	Rechargement de la carte	1,5 % Min 1 500
2.2.2.1.5.2	Retrait Guichets Automatiques de banque	Franco
2.2.2.1.5.3	Retrait GAB (pays X) hors GAB (banque X)	424

# CONDITIONS DE BANQUE 2025 APPLICABLES À LA CLIENTÈLE DES PARTICULIERS

(Tarifs en vigueur au 1/1/2025 • Taux de Base Bancaire (TBB) : 8,5% HT depuis le 8/12/1998



# BANK OF AFRICA

BMCE GROUP



2.2.2.1.5.4	Retrait GAB hors pays X	3% + 3 000
2.2.2.1.5.5	Transfert de carte à carte	
2.2.2.1.5.6	Achat TPE pays X	Franco
2.2.2.1.5.7	Achat TPE et internet hors pays X	3% + 3 000
2.2.2.1.5.8	Consultation de solde sur GAB	Franco
2.2.2.1.5.9	Autorisation refusée sur les GAB et TPE	Franco
2.2.2.1.5.10	Provision insuffisante sur les GAB et les TPE	200
2.2.2.1.5.11	Remplacement de la carte	Prix de l'adhésion
2.2.2.1.5.12	Relevé de compte en ligne	Franco
2.2.2.1.5.13	Assistance clientèle par un opérateur banque X	Franco
2.2.2.2	Délivrance de carte additionnelle	
	• Carte Visa	La moitié du prix de l'adhésion
	• Carte Privative	Prix de l'adhésion
2.2.2.3	Confection de carte en urgence	Prix de l'adhésion + 10 000
2.2.2.4	Frais de ré-confection de carte (sauf défectuosité)	Prix de l'adhésion
2.2.2.5	Rédition du code confidentiel	5 000
2.2.2.6	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	5 000
2.2.2.7	Opposition carte	
2.2.2.7.1	Par le client : perte ou vol	5 000
2.2.2.7.2	Par la banque : usage abusif (particulier)	5 000
2.2.2.8	Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif	Franco
2.2.2.9	Modification de contrat (carte, plafond, ...)	5 000
2.2.2.10	Expédition à domicile : frais d'envoi minimum	5 000 + Frais d'envoi
2.2.2.11	Ouverture de dossier de fraude	5 000
2.2.2.12	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	Franco
2.2.2.13	Prestations services monétiques (consultation/édition de solde; consultation/édition de solde d'historique)	
2.2.2.13.1	Retrait d'espèces dans les DAB	
2.2.2.13.1.1	*DAB de la banque du client	Franco
2.2.2.13.1.2	*DAB autres banques locales (GIM UEMOA)	424
2.2.2.13.1.3	*DAB dans la zone UEMOA (GIM UEMOA)	424
2.2.2.13.1.4	*DAB hors zone UEMOA	3% + 3 000
2.2.2.13.2	Services accessibles via les GAB/DAB	
2.2.2.13.2.1	*Consultation/édition de solde dans la banque du client	Franco
2.2.2.13.2.2	*Consultation/édition de solde dans les autres banques locales et UEMOA	169
2.2.2.13.2.3	*Consultation/édition d'historique de solde	Franco
2.2.2.14	Paiements	
	*Dans la zone UEMOA	Franco
	*Hors zone UEMOA	3% min 3 000
2.2.3	Virements et Prélèvements	
2.2.3.1	Virements	Franco
2.2.3.1.1	Domiciliation de salaires	Franco
2.2.3.1.2	Virement interne reçu ou rémis (de compte à compte)	Franco
2.2.3.1.3	Virement sur place vers un tiers	
	• SICA-UEMOA :	
	- Jusqu'à 5 000 000	2 000
	- Supérieur à 5 000 000	5 000
	• RTGS :	
	- Jusqu'à 100 000 000	7 500
	- Supérieur à 100 000 000	10 000
2.2.3.1.4	Virement entre agence en faveur d'un tiers	Franco
2.2.3.1.5	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	
	• Vers BOA :	
	- Jusqu'à 5 000 000	5 000
	- De 5 000 001 à 10 000 000	10 000
	- Plus de 10 000 000	25 000
	- Autres banques de l'UEMOA	46 000
2.2.3.1.6	Encaissement virements nationaux, communautaire et internationaux	Franco
2.2.3.1.7	Mise en place de virement permanent local ou autre	Franco
2.2.3.1.7.1	*Création du dossier	Franco
2.2.3.1.7.2	*Exécution des opérations	Franco
2.2.3.1.8	Modification de Virement Permanent	Franco
2.2.3.1.9	Mise à disposition de fonds	1% min 10 000
2.2.3.2	Prélèvements	
2.2.3.2.1	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	
2.2.3.2.1.1	*Création de dossier	Franco
2.2.3.2.1.2	*Exécution de l'opération	Franco
2.2.3.2.2	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	5 000
2.2.3.2.3	Emission de prélèvement par une entreprise	Franco
2.2.3.2.4	Paiement d'un prélèvement	Franco

2.2.3.2.5	Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	Franco
2.2.3.2.6	Frais de prélèvement impayé (sans provision)	Franco
2.2.3.2.7	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	Franco

### III - SERVICES BANCAIRES

#### 3.1. DATES DE VALEURS APPLIQUÉES<sup>[1]</sup>

3.1.1	Virements reçus	Crédit au plus tard le 1er jour ouvré suivant celui de la réception du virement
3.1.2	Remise de chèque	Crédit au plus tard le 1er jour ouvré suivant celui de l'encaissement
3.1.3	Remise d'effets à l'escompte	Décompte du jour de la remise, crédit valeur 1er jour ouvré suivant celui de la remise
3.1.4	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	Débit le 1er du jour ouvré précédant celui du paiement ou de l'exécution de l'opération
3.1.5	Versement et retrait d'espèce	Crédit et débit le jour de l'opération
3.1.6	Livret d'épargne	Crédit, le 1er jour de la quinzaine suivant le jour du versement et débit le 1er jour de la quinzaine précédant le retrait

#### 3.2. FRAIS LIÉS AUX SERVICES BANCAIRES

3.2.1	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Franco
3.2.2	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Franco
3.2.3	Emission chèque de banque	0,2 % min 10 000
3.2.4	Emission chèque de banque en autre devises	N/A
3.2.5	Rejet de chèque	
	• Chèque < 100 000	15 000
	• Chèque > 100 000	30 000
3.2.6	Demande d'opposition	15 000
3.2.7	Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie-arrêt	10 000
3.2.8	Protêt	5 000
3.2.9	Frais de circularisation	
	• Au Niger	20 000
	• Hors Niger	50 000
3.2.10	Changement de signature	Franco
3.2.11	Modification d'intitulé de compte	Franco
3.2.12	Changement d'adresse	Franco
3.2.13	Changement de garde de titre	Franco
3.2.14	Frais de nantissement	Frais du notaire
3.2.15	Frais de saisie attribution Avis à Tiers Détenteur (ATD)	10 000
3.2.16	Frais de reclassement	5 000

### IV - SERVICE BANQUE À DISTANCE

4.1	Avis de débit et de crédits par voie électronique	
4.2	Banque en ligne	
4.3	Gestion internet mobile (par type de produit adossé)	Forfait MyBOA + BOAweb : 1 500 MyBOA : 500 F mensuel (hors pack) BOAweb : particulier 2 000
4.4	Virement électronique vers un autre établissement bancaire	
	• Local :	
	- Jusqu'à 5 000 000	2 000
	- Supérieur à 5 000 000	5 000
	• Vers BOA UEMOA :	
	- Jusqu'à 5 000 000	5 000
	- De 5 000 001 à 10 000 000	10 000
	- Plus de 10 000 000	25 000
	• Autres banques de l'UEMOA	46 000
4.5	Banque par téléphone (accès au guide vocal)	Centre d'appels au 20 33 00 00 : facturé au coût d'un appel local
4.6	Services SMS (BSMS)	Franco
4.7	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et mobile	Forfait MyBOA + BOAweb : 1 500 MyBOA : 500 F mensuel (hors pack) BOAweb : particulier 2 000
4.8	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	Franco
4.9	Transfert à partir d'une carte	Franco

### V - GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1	Frais de déclaration d'opposition à la banque Centrale	5 000
5.2	Frais de main levée d'opposition Banque Centrale	5 000
5.3	Lettre de relance de compte débiteur (pli simple)	5 000
5.4	Lettre de relance de compte débiteur (pli recommandé)	10 000

# CONDITIONS DE BANQUE 2025 APPLICABLES À LA CLIENTÈLE DES PARTICULIERS

(Tarifs en vigueur au 1/1/2025 • Taux de Base Bancaire (TBB) : 8,5% HT depuis le 8/12/1998



# BANK OF AFRICA

BMCE GROUP



5.5	Lettre de déclaration à la CIP	10 000
5.6	Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision	10 000
5.7	Certificat de non-paiement	20 000
5.8	Autre frais pour incidents de paiement	20 000

## VI - OPÉRATIONS DE CHANGE

6.1	Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)	
6.1.1	Achat de devise à la clientèle	
6.1.1.1	Client	
6.1.1.1.1	*Euro	Franco
6.1.1.1.2	*Autres devises	Franco
6.1.1.2	Non client	
6.1.1.2.1	*Euro	Franco
6.1.1.2.2	*Autres devises	Franco
6.1.2	Vente de devise à la clientèle	
6.1.2.1	Client	
6.1.2.1.1	*Euro	2%
6.1.2.1.2	*Autres devises	+/-3%
6.1.2.2	Non client	
6.1.2.2.1	*Euro	2%
6.1.2.2.2	*Autres devise	+/-4,57%
6.2	Achat et vente de chèque de voyage en Euro (commission à prévoir)	ND
6.3	Achat et vente de cheque de voyage en autres devises cotées (commission à prévoir)	ND

## VII - OPÉRATIONS DE CRÉDIT

<b>7.1</b>	<b>Crédit à la consommation (taux d'intérêt à déterminer par rapport au MTD2 TBB + Marge)</b>	
7.1.1	Découvert en compte convenu et formalisé (MTD, TBB + Marge)	12,50%
7.1.2	Découvert en compte convenu et non formalisé (MTD, TBB + Marge)	12,50%
7.1.3	Facilités de caisse	12,50%
7.1.4	Autres crédits à court terme	12,50%
<b>7.2</b>	<b>Crédits à l'habitat</b>	
7.2.1	Moyen terme (MDT + Marge)	9,50%
7.2.2	Long terme (MTD + Marge) Ma Maison	9,50%
<b>7.3</b>	<b>Crédit-bail</b>	
	*Mobilier	Marge bancaire
	*Immobilier	Non commercialisé
<b>7.4</b>	<b>Autres opérations connexes aux opérations de crédit</b>	
7.4.1	Frais de main levée d'hypothèque	50 000
7.4.2	Assurance sur prêts particuliers	Conditions assureurs
7.4.3	Main levée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	50 000
7.4.4	Frais de main levée de promesse d'hypothèque	50 000
7.4.5	Demande d'édition de tableau d'amortissement	5 000 (réédition)
7.4.6	Frais d'impayé au remboursement	2% du montant de la traite
7.4.7	Frais d'état d'engagement	5 000
7.4.8	Frais d'anticipation	3% Min 20 000
7.4.9	Frais d'étude des dossiers de prêt	1,5% pour les CT et 2% min 10 000 pour le reste 6 000 mise en place ligne découvert hors pack
7.4.10	Autres opérations de crédit	
7.4.10.1	*Rachat Interne	5% min 20 000
7.4.10.2	*Rachat Externe	7% Min 30 000
7.4.11	Autres assurance sur prêts particuliers	Convention assureur
7.4.12	Avenant sur contrat prêt	Franco
7.4.13	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	20 000
7.4.14	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	20 000
7.4.15	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	20 000
7.4.16	Demande d'édition de tableau d'amortissement	5 000 (réédition)
7.4.17	Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	2%
7.4.18	Commission d'engagement	2%
7.4.19	Frais et commissions d'escompte	ND
7.4.20	Cautions et avals	ND

## VIII - OPÉRATIONS AVEC L'ETRANGER

<b>8.1</b>	<b>Chèque payable à l'étranger ou dans la zone UEMOA (traités hors compensation régionale)</b>	
8.1.1	Frais d'encaissement	50 000
8.1.2	Frais de manipulation	10 000
8.1.3	Frais port de lettre	1 000
8.1.4	Chèque libellé en devises : commission de change en sus	Cours du J+ 2,5%
8.1.5	Frais d'impayés	20 000

## 8.2 Chèques et effets libres reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA et payable au Niger

8.2.1	Chèques reçus par la compensation régionale	ND
8.2.2	Frais d'encaissement	10 000
8.2.3	Frais de manipulation	ND
8.2.4	Frais de SWIFT	25 000
8.2.5	Frais de port de lettre	1 000
8.2.6	Frais sur chèque en souffrance	ND
8.2.7	Frais fixes d'impayés	ND

## 8.3 Emission de chèques de banque à destination d'un pays étranger

8.3.1	Frais de dossier	0,1% min 10 000
-------	------------------	-----------------

## 8.4 Transferts

8.4.1	Transferts zone UEMOA	
	• Vers BOA :	
	- Jusqu'à 5 000 000	5 000
	- De 5 000 001 à 10 000 000	10 000
	- Plus de 10 000 000	25 000
	• Autres banques de l'UEMOA	46 000
8.4.2	Transferts hors zone UEMOA	
8.4.2.1	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT avec change en autres devises)	0,50% min 51 500 + 0,60% BCEAO + frais timbre
8.4.2.2	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT sans change)	0,50% min 51 500 + 0,60% BCEAO
8.4.3	Autres types de transferts	Voir tarifs BOA Express

## IX - AUTRES SERVICES (DIVERS)

9.1	Frais de recherche de documents (en unité)	
9.1.1	*0 à 30 jours	3 000
9.1.2	*30 à 60 jours	5 000
9.1.3	*60 à 90 Jours	7 500
9.1.4	*Plus d'un an	10 000
9.1.5	*Supplément par photocopie	500 F /page
9.2	Boîte à lettres	ND
9.3	Location de coffre-fort	ND
9.4	Frais de reproduction de clé	ND
9.5	Demande de renseignements sur client	20 000
9.6	Demande de renseignements financiers	20 000
9.7	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)	25 000
9.8	Abonnement mensuel au site internet	Franco
9.9	Successions	
9.9.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	5 000
9.9.2	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	Franco
9.9.3	Frais annuels de tenue de compte	Franco
9.10	Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)	Franco
9.11	Frais relatif saisie-arrêt/avis à tiers détention ou opposition administrative	
9.11.1	Lettre d'avertissement	5 000
9.11.2	Lettre d'injonction	10 000
9.12	Attestation d'avois	20 000
9.13	Reconstitution d'extrait de compte	Voir relevés de compte
9.14	Autres types de services	ND